

Rohrbach-lès-Bitche,  
Le 13 Décembre 2012

Chers parents,

La construction du multi-accueil au sein de la Maison de la Petite Enfance de Rohrbach-lès-Bitche avance à grands pas et l'ouverture programmée pour septembre 2013 devrait, sauf impondérable, être tenue.

En prévision de cette ouverture, vous souhaitez inscrire votre enfant. Afin de valider cette préinscription, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir les documents suivants :

- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois,
- 1 formulaire de préinscription complété (document joint),
- 1 photocopie du livret de famille (parents et enfants),
- la photocopie de l'avis d'imposition 2011 des deux parents ou la déclaration commune,
- la photocopie de la carte d'immatriculation CAF ou attestation avec le numéro d'allocataire.

Ce dossier est à me retourner dans les meilleurs délais par voie postale ou à déposer au bureau de la Communauté de Communes, à l'attention de Madame Clémence BALDAUF, Directrice du Multi-accueil.

A réception de votre dossier **complet**, votre enfant sera inscrit sur la liste d'admission. Une commission d'admission se réunira en vue de l'attribution des places sur la base des critères définis dans le règlement de fonctionnement en cours d'élaboration.

J'attire votre attention sur la date de réception de votre dossier et son caractère complet conférant à l'enfant un rang sur la liste d'admission. Les dossiers seront traités selon l'ordre de cette liste.

Madame BALDAUF est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président chargé de la Petite Enfance,  
Christian MARTINÉ

